**Le Département du Pas-de-Calais recrute**

**UN MEDECIN CHEF DE MISSION PLANIFICATION EDUCATION FAMILIALE**

**Pour le Service Départemental de Protection Maternelle et Infantile**

**Au sein de la Direction de l’Enfance et de la Famille**

**du Pôle Solidarités**

 (Catégorie A de la filière médico-sociale **-** cadre d’emplois des médecins territoriaux)

**CONTEXTE**

8ème département de France (1,468 018 million d’habitants, 890 communes, 1,787 milliard d’euros de budget), le Conseil départemental du Pas-de-Calais s’appuie sur l’engagement et la compétence, au quotidien, de 5 480 agents départementaux et 2 007 assistants familiaux. Ces effectifs représentent une masse salariale de 320 millions d’euros pour la collectivité.

 **MISSION DU SERVICE**

Le Pôle Solidarités est composé de :

- 3 Directions thématiques : la Direction des Politiques d’Inclusion Durable, la Direction de l’Autonomie et de la Santé et la Direction de l’Enfance et de la Famille.

- 1 Secrétariat Général

Et 9 Directions territoriales, les Maisons du Département Solidarité (MDS).

La Direction de l’Enfance et de la Famille (DEF) est composée de 7 Services et une Mission, dont le Service Départemental de Protection Maternelle et Infantile qui est constitué de 2 Bureaux et 3 Missions

* le Bureau Coordination Appui et Accueils Collectifs
* le Bureau Agrément et Accueil du Jeune Enfant
* la Mission Prévention Petite Enfance
* la Mission Prévention Maternité et Parentalité
* la Mission Education Planification Familiale

Cette dernière comporte 9 antennes sur les territoires et 68 agents.

**MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE**

Le Chef de mission planification éducation familiale exerce les fonctions de Médecin Coordinateur du Centre de Planification ou d’Education Familiale (CPEF).

Le Chef de mission planification éducation familiale encadre hiérarchiquement et fonctionnellement les 7 sages-femmes responsables d’antenne et, fonctionnellement, les 2 sages-femmes coordinatrices des équipes territoriales.

Chaque équipe territoriale comprend des conseillères conjugales et familiales, une secrétaire et des médecins vacataires notamment.

Au Chef de mission planification éducation familiale sont également rattachés directement un gestionnaire de dossiers et un pharmacien vacataire.

Sous la responsabilité du Médecin Chef de service départemental de PMI, le Chef de mission planification éducation familiale aura pour principales missions de :

* **Définir une politique de santé publique départementale en matière de planification et d'éducation familiale**
* Il participe à la définition d'une politique de santé publique départementale, dans une approche de santé globale, en cohérence avec les différents schémas et pactes départementaux et plus particulièrement à travers l'élaboration et l'évaluation de la politique de santé en matière de planification et d'éducation familiale : objectifs, moyens, mise en application...
* **Garantir le fonctionnement du CPEF**
* Il est le garant de la réalisation des missions et des actions du CPEF conformément à la réglementation et aux orientations du Département.
* Il organise le service rendu à la population à l'échelon départemental
* Il a la responsabilité de l'organisation des missions du CPEF
* Il assure la gestion des ressources et des moyens alloués au CPEF
* Il participe au recrutement des personnels du centre départemental de planification ou d'éducation familiale
* Il est responsable des commandes et de la gestion des stocks de matériel et de médicaments, produits et objets contraceptifs
* Il assure le suivi budgétaire de la Mission Planification Education Familiale et du CPEF
* Il anime et coordonne les équipes des antennes Territoriales de Planification ou d’Education Familiale, notamment à travers des collèges de professionnels
* Il met en place, anime, coordonne, exerce le conseil technique et l'accompagnement, forme les équipes des Antennes, afin de répondre aux besoins de l'ensemble de la population du département. Pour ce faire, il s'appuie particulièrement sur le Chef de Mission Prévention Maternité et Parentalité et sur les sages-femmes de PMI.
* Il développe le travail en réseau et développe le partenariat
* Il assure le pilotage et l'évaluation des actions
* II recueille, analyse, diffuse les données statistiques inhérentes à l'activité du CPEF
* Il élabore des outils d'évaluation des besoins de la population
* Il a en charge la communication et la promotion des actions du CPEF
* Il impulse et participe à l'élaboration des supports de communication du CPEF
* Il développe les actions du CPEF en mode projet et en organise la communication (compte-rendu, valorisation, diffusion)
* Il a une fonction de veille sur l'évolution des missions, du cadre légal ....
* **Exercer une activité médicale**
* Il exerce lui-même une activité médicale de consultations au sein des antennes du CPEF en sa qualité de médecin
* **Représenter le SDPMI et participer aux différentes instances**
* Il participe aux réunions de collège PMI
* Il peut être amené à représenter le Conseil départemental à la demande du Chef de service départemental de PMI.
* Il peut être amené à assurer des remplacements du Chef du service et de Chefs de missions au sein du Service Départemental de PMI

**COMPETENCES REQUISES**

**Savoirs :**

* Doctorat en médecine et qualification en gynécologie ou obstétrique (Diplôme universitaire en gynécologie-obstétrique indispensable) ou Médecin généraliste justifiant de connaissances particulières en gynécologie et en régulation des naissances, sur dérogation du Directeur de l'Agence Régionale de Santé.
* Bonne connaissance du domaine de la Protection Maternelle et Infantile
* Bonne connaissance de la législation dans les domaines de la planification, de l'interruption volontaire de grossesse, du dépistage des infections sexuellement transmissibles
* Bonne connaissance de l'environnement institutionnel et des structures médico-sociales
* Bonnes connaissances en matière de prévention et d'éducation à la santé
* Bonne connaissance des problématiques des adolescents

**Savoir-faire :**

* Capacités managériales
* Capacité à mettre en pratique des connaissances théoriques ou réglementaires des techniques, des procédures en matière de gynécologie et régulation des naissances
* Capacité à mobiliser et à animer un réseau partenarial interne et externe
* Capacité à impulser et à piloter des projets et des actions innovantes
* Capacité à évaluer des situations, des projets, des actions.
* Capacités de négociation

**Savoir-être :**

* Méthode et organisation
* Qualités relationnelles
* Capacités d'écoute et de communication
* Autonomie
* Aptitudes pour le travail en équipe et en partenariat
* Esprit d'analyse et de synthèse
* Esprit d'initiative et force de propositions
* Rigueur
* Disponibilité

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

* **Particularité du poste :** Obligation de maintenir ses connaissances médicales dans le cadre du développement professionnel continu (DPC).
* **Résidence administrative** : le poste est basé au siège à Arras
* **Rattachement hiérarchique** : Médecin Chef de service départemental de PMI
* **Déplacements réguliers** sur l’ensemble du département avec son véhicule personnel ou un véhicule de pool (Permis B exigé et véhicule obligatoire)
* **Temps de travail** : temps complet souhaité
* **Télétravail** : en cours d’analyse

***Conformément au principe d’égalité d’accès à l’emploi public, cet emploi est ouvert, à compétences égales, à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires (loi du 26/01/84 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et décret régissant le cadre d’emplois correspondant). Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par la voie contractuelle.***

**CONTACTS**

**Les lettres de candidature doivent être adressées à :**

Monsieur le Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Direction des Ressources Humaines, Direction Adjointe Gestion de Proximité

Service RH du Pôle Solidarités

**Postulez directement et uniquement par mail à l’adresse suivante**

recrutement.solidarites@pasdecalais.fr sous la référence **AT/AD-DEF/MEDECIN CMPEF.**

(en fichier nominatif PDF ou Word)

**En ce qui concerne la nature du poste,** les contacts peuvent être pris auprès de :

Madame Karine LIGIER, Chef du Service Départemental de la Protection Maternelle et Infantile, au 03.21.21.65.52 ou ligier.karine@pasdecalais.fr

**Pour tout autre renseignement, contactez** :

Madame Aspasie TEVI, Chargée de recrutement / mobilité au 03.21.21.56.51

Madame Aurélie DAUTRICHE, Assistante de recrutement au 03.21.21.61.26

**Date limite de réception des candidatures : 31 juillet 2022**